

# Travaux sur la sirène d'alerte de la population de **VAUX SUR SEINE**

Tests sonores de fonctionnement le 29/11/2016  
entre 10h00 et 12h00



Système d'alerte et d'information des populations

Dans le cadre du déploiement national du Système d'Alerte et d'Information des Populations (le SAIP), les services de l'État dans les Yvelines testeront la sirène d'alerte située près de votre domicile.

Le 29/11/2016, entre 10h00 et 12h00, des tests sonores de bon fonctionnement, après la réalisation de travaux, seront effectués.

**Aucun comportement réflexe n'est attendu de votre part.**

À partir du mois de décembre 2016, des essais mensuels seront réalisés. Vous entendrez le signal d'essai le 1er mercredi de chaque mois, à 12h.

Cette sirène permettra de vous alerter si un grave danger vous menace.

**Renseignez-vous sur le signal national d'alerte  
et les comportements réflexes.**

Plus d'informations au verso et sur :

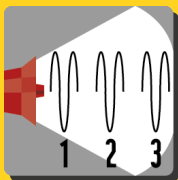


*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
PRÉFET DES YVELINES

- le site de l'État en Yvelines : [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)
- le site du ministère de l'intérieur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
(rubrique Savoir réagir à l'alerte)

# Les sirènes d'alerte de la population



Les sirènes signalent un événement en cours ou imminent et aux conséquences graves, notamment pour la population.

Elles émettent alors le signal national d'alerte : un son montant et descendant d'1 minute et 41 secondes, répété 3 fois.



Système d'alerte et d'information des populations

Le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) permet la diffusion du signal d'alerte ou d'un message par les autorités (maires, préfets, ministre de l'intérieur).

Il met en réseau les différents moyens disponibles, dont les sirènes, pour un déclenchement simultané et localisé.

Plus d'informations sur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) (rubrique Alerte et information des populations)

## Que faire en cas d'alerte ?



> En cas d'alerte, réagissez immédiatement !



> Mettez-vous en sécurité et tenez-vous informés. Respectez les consignes diffusées sur : Radio France Bleu Ile de France ; France 3 Ile de France.



> Toutes les consignes sur le site de l'État en Yvelines : [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr).

Préparez-vous grâce au Plan Familial de Mise en Sûreté (à télécharger sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr))

**Préfecture des Yvelines**

**Service Interministériel de Défense et de Protection Civile**



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**PRÉFET DES YVELINES**